



COMITE DEPARTEMENTAL HERAULT
Maison Départementale des Sports ZAC Pierresvives
907 rue du professeur Blayac
34196 MONTPELLIER cedex 5
Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org>
N° 343009292
Adresse postale : 1 Impasse des oliviers
34480 Magalas

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CODEP34
Le 20 novembre 2021 à SAINT JEAN DE VEDAS

Note préliminaire : Cette année et compte tenu de la crise sanitaire les votes liés à cette assemblée ont été réalisés par voie informatique. Sur les 44 structures affiliés (dont 1 pour les membres individuels), 43 ont pris part au vote. Le nombre de voix global étant de 126, les clubs qui ont votés représentent 123 voix (97.62%). Le quorum est donc largement atteint.

L'assemblée en présentiel qui s'est tenue à Saint Jean de Védas a réuni 80 personnes.

Clubs présents ou représentés : Entente SAMA-CT, Audax Biterrois, VC Clermontais, CS Florensac, CC Ganges, VC Montblanc, CC Paulhan, MUC Cyclo, CC Mèze, CC Fabrègues, VC Magalas, CC Vias, Aqueduc Montferrier, VC Agde, RL Gignac, VC Grabels, VC Oppidum, Teyran bike, UC Marseillan, PL St Jean de Védas, Gazelec Béziers, Sud Vélo Montpellier, CT St Jean de Védas, Titans Béziers, V3C Roujan, Assas CE, VTS, Vtt c. l'AVY, Les Bartassettes, RAC Mireval, Caux VC, Membres Individuels.

Clubs absents : ASC Béziers, VCLL Pézenas, PR Cessenon, VC Sérignan, CT Frontignan, VC St Georges d'Orques, "Pigna Vtt, CC Bédarieux, VC St Pons, AC Lattes, VC St Gély du Fesc.

Personnalités présentes :

M. Patrick HIVIN représentant M François RIO Maire de Saint Jean de Védas
M. François Manent représentant MME Martine Cano Présidente de la FFCT
M Maurice Batut du Coreg Occitanie représentant le Comité régional Occitanie.

En l'absence pour raison de santé du Président du Pignon Libre de St Jean de Védas, club qui nous accueille, l'assemblée est déclarée ouverte à 9 heures 30 par le Président du CODEP 34, J. CLAMOUSE. Ce dernier après avoir remercié de leur venue les personnes présentes a fait observer une minute de silence à la mémoire de Roger JALABERT Président du club de l'Oppidum décédé cette année.

Remarque préalable :

Tous les documents préparatoires à l'Assemblée Générale ont été adressés aux clubs avant la réunion.

Ce compte-rendu ne reprend que les points principaux discutés en cours de séance.

1 Examen des rapports

1.1 Rapport moral du Président J. CLAMOUSE

Rapport adopté par 109 voix pour soit 88.62%,0 contre, et 14 sans opinion.

Principaux points à noter :

L'année 2021 comme 2020 a été compliquée à cause de la crise sanitaire. Cependant les contraintes se sont assouplies en cours d'année permettant une reprise d'activité que tout le monde espérait.

Il a fait remarquer que cette crise avait amené un surcroît de travail important pour les membres du Codep en particulier au niveau du secrétariat, mais qu'à ce jour et malgré quelques règles sanitaires à respecter on pouvait reprendre l'organisation des randonnées et des points café.

Jacques CLAMOUSE a tenu à préciser que malgré ces difficultés les effectifs du Codep 34 sont en progression avec l'arrivée parmi nous des clubs VTT de l'AVY, SAINT GELY du FESC, le RAC de MIREVAL, le CAUX Vélo Club, et un club uniquement féminin LES BARTASSETTES. Bienvenue à eux.

1.2 Rapport d'activités des Commissions

Rapport adopté par 109 voix pour soit 88.62%, 0 contre et 14 sans opinion.

Point principaux évoqués

1.21 bilan général (J. P. LEGAY)

*au niveau de la crise sanitaire et des mesures à appliquer il faut se fier aux documents transmis par les autorités et la Fédération, et qui sont adressés aux clubs par le Secrétaire.

*Cette année a vu l'arrivée parmi nous de cinq nouveaux clubs dont un club de féminines et une augmentation sensible du nombre de licenciés (+6%), alors qu'au niveau du Coreg et de la Fédération on note une baisse d'environ 6%

*pour le financement des structures, il faut remplir les dossiers ANS à partir du compte ASSO et ce en accord avec le Projet Sportif Fédéral. Cette année seuls deux clubs ont fait une demande qui a été satisfaite. C'est dommage ! Souhaitons qu'à l'avenir ce nombre augmente.

*Aide aux clubs : En 2021 le Codep a poursuivi les aides suivantes :

*banderoles : le club VVT de l'AVY en a bénéficié cette année. Les nouveaux clubs intéressés peuvent en faire la demande au Codep

* logos sur les maillots : l'aide de 5€ par maillots s'est poursuivie cette année. Attention cependant il existe un règlement précis qui est à votre disposition et qui doit être respecté.

* aide aux clubs pour les jeunes licenciés : Le Codep prend en compte la part « cotisation FFCT » du prix de la licence pour les licenciés de moins de 18 ans. Les clubs doivent pour bénéficier de cette aide transmettre au Trésorier du Codep la liste des moins de 18 ans et une note de frais selon le modèle du Codep

Ces aides seront poursuivies en 2022.

*Par ailleurs un rappel est fait aux clubs quant à l'obligation d'organiser tous les ans une Assemblée Générale conformément aux statuts, assemblée dont la date doit être communiquée au Codep et le PV transmis.

Si les clubs le désirent un membre du Codep peut assister à l'Assemblée Générale du club.

1.22 Les Féminines (M. CLAMOUSE)

La commission féminine a cette année organisé deux manifestations majeures :

- Le 15 mai 2021 : organisation à partir de la base de Bessilles d'une journée « le vélo au féminin » qui a regroupé une dizaine de personnes sur un parcours de 80km environ qui leur a permis de découvrir Pézenas, l'étang de Thau, l'abbaye de Valmagne etc...
- Du 8 au 13 Septembre : 7 Féminines ont en trois étapes rallié Fabrègues à Toulouse dans le cadre de la concentration de Féminines « Toutes à Toulouse » concentration qui a réuni 2500 femmes.

1.23 La formation (G. ESTOPINA)

En raison de la crise du Covid et des contraintes sanitaires la formation a été mise au repos. Un sondage a été réalisé auprès de tous les licenciés et ainsi préparer un programme pour 2022. Un accent tout particulier a été mis sur la Formation Dirigeant surtout pour les nouveaux, qui doivent être informés des responsabilités encourues.

1.24 Les jeunes (G. ESTOPINA)

Cette année et grâce à l'arrivée parmi nous du club de jeunes Clapas et Bartas et au travail de la commission VTT cette activité a connu un essor important avec en point d'orgue l'organisation le 30 mai sur la base Départementale de BESSILLES du Trèfle qui a permis à près de 100 jeunes des clubs du Département mais aussi à des jeunes venus du Tarn et de l'Aude de participer à quatre ateliers différents.

Devant ce succès la commission VTT a décidé de renouveler cette manifestation le 15 mai 2022. Merci à tous pour cette réussite sans oublier Hérault Sport pour son aide tant en matériel qu'en Personnel.

1.25 La vie des clubs – La Sécurité (G. ESTOPINA-C. ARNOLD)

Guy ESTOPINA a fait état des problèmes que nous rencontrons avec Microsoft au sujet des adresses courriel des clubs sous la forme « nomduclub@ffvélo.fr ».

Les débats lors de l'Assemblée Générale de la Fédération à NEVERS risquent d'être fortement animés.

Quelques modifications ont été apportées au calendrier des randonnées et des points café.

A ce sujet J. CLAMOUSE a incité les clubs à se montrer moins frileux pour reprendre le cours des organisations en prenant pour exemple les manifestations organisées par le club VVT de l'AVY mais aussi Vélo tout simplement, Gignac, le PL de St Jean de Védas et le Codep lui même, et ce en dépit des contraintes sanitaires et le surplus de travail que cela génère.

Le calendrier des randonnées et des points café définitif sera transmis par C. ARNOLD.

Ce dernier a fait état des actions entreprises au niveau de l'état des routes et a demandé que les cyclos utilisent l'application « suricate » disponible sur le site du Codep34.

Enfin C. ARNOLD a précisé que dans le cadre du savoir rouler à vélo, action entreprise en partenariat avec le Conseil Départemental et l'Académie une réunion pour les clubs intéressés aurait lieu prochainement

1.26 Le Tourisme (R. BALDELLON)

Rien de particulier à signaler mis à part une baisse de fréquentation des randonnées permanentes

Espérons que 2022 permettra de reprendre le court normal des choses

1.27 Bilan financier 2021

L'examen des comptes fait apparaître un solde de l'exercice légèrement négatif dû au fait que la subvention d'exploitation et la subvention ANS n'ont pas été perçues.

L'aide aux clubs sous toutes ses formes reste à un niveau élevé.
Ce bilan a été certifié conforme par les Censeurs aux Comptes et a été approuvé par 102 voix pour (82.93%), 3 contre (2.44%) et 18 sans opinion 14.63%).

1.28 Le budget prévisionnel 2022

Il est prévu à 35160€. Il est adopté par 106 voix pour (86.018%), 3 contre (2.44%) et 14 sans opinion (11.38%)

2 Interventions des Personnalités

M. François Manent membre du Comité Directeur de la Fédération a confirmé que cette dernière était au service des clubs.

Il s'est dit agréablement surpris par le nombre de personnes présentes et par la qualité de cette Assemblée Générale.

M ; M. BATUT membre du bureau du Coreg Occitanie a confirmé ses propos et a souligné la Commission VTT ce secteur d'activité a connu un essor important avec en point d'orgues l'organisation le 30 mai du Trèfle sur la base départementale de Bessilles.

Cette manifestation a permis à près de 100 jeunes de pratiquer leur passion sur quatre ateliers différents.

vitalité de notre Codep.

3 Présentations des candidats souhaitant rejoindre le Codep

Quatre candidats sont présentés en séance, **F. DAVID** du club de Ganges, **C. DURAND** du club de Grabels VC **F. Illivi** membre individuel et **B. SANCHEZ** du club de Roujan.

Ces quatre candidats ont été élus avec plus de 90% des voix et rejoignent donc le Comité Directeur jusqu'à la fin de l'Olympiade.

Le Comité Directeur comporte donc à ce jour 12 membres.

4 Enquête sur les actions menées par le Codep

Sur les 43 clubs consultés 22 ont répondu à notre enquête.

Il en ressort une satisfaction générale tant au niveau des aides que des informations diffusées sur la crise sanitaire.

Les opérations logos sur les maillots et gobelets seront poursuivies en 2022, ainsi que celle concernant les banderoles pour les nouveaux clubs.

5 Echanges avec les clubs

Le débat avec les clubs s'est ouvert sur deux axes principaux.

Le premier concerne les licences et les assurances. Ce vaste sujet fera l'objet d'une fiche spéciale qui sera diffusé à tous les clubs ultérieurement.

Le second concerne les moyens mis en œuvre par les uns et par les autres pour retrouver une activité normale. Les membres du Codep ont fait remarquer que l'assouplissement des mesures sanitaires permettait une reprise des activités quasi normales, et que le coût supplémentaire généré par l'obligation d'emballage individuel serait pris en compte en totalité ou partiellement par le Codep au niveau des points café.

Le club d'Assas a proposé de mettre en place des randonnées « longues distances », le club les Titans de Béziers d'inviter à l'une de leur sortie les autres clubs de Béziers, voilà des initiatives intéressantes.

Le club de Clermont l'Hérault pour renouer les liens entre ses divers membres avait organisé une sortie sur un week- end.

Souhaitons que toutes ces initiatives donnent des idées aux autres clubs !!

Enfin n'oublions pas que l'organisations d'un point café hors locaux et hors ville et village est facile à réaliser car exempt de déclaration.

A ce titre le Codep propose d'organiser un point café pour donner l'exemple à une date et à un lieu qui seront précisés ultérieurement

6 Validations des calendriers 2022 et début 2023

Christian ARNOLD a fait une mise au point du calendrier actuel et s'est efforcé d'éviter les doublons.

Le calendrier définitif sera transmis à l'ensemble des clubs d'ici la fin du mois de novembre.

7 Remise des récompenses 2020 et 2022

De nombreuses récompenses ont été remises aux clubs et aux licenciés selon le détail indiqué dans le document projeté lors de la réunion.

A noter une récompense particulière aux féminines qui ont participé à « Toutes à Toulouse »

8 lieu de l'AG 2022

Le Président du club de Fabrègues s'est proposé pour l'organisation de l'Assemblée Générale du 19/11/2022, et le club d'Assas pour 2023. Merci à eux

Fin de l'assemblée générale à 17h

Le président J. CLAMOUSE

Handwritten signature of J. Clamouse in black ink.

Le Secrétaire J. P. LEGAY

Handwritten signature of J. P. Legay in black ink.